

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

(47 communes – 56 000 habitants)

RECRUTE

UN MUSICIEN INTERVENANT (H/F)

Titulaire du DUMI

Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique (catégorie B)

Par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle

Temps complet – 20 heures/hebdo

Poste à pourvoir à la rentrée de septembre 2023

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D.) accueille environ 700 élèves. L'équipe pédagogique comprend environ 35 enseignants, dont un musicien intervenant).

Sous l'autorité du Directeur du C.R.D. :

- Vous serez chargé de mettre en application le Projet d'établissement et le Projet pédagogique du C.R.D. ;
- En concertation et coordination avec la musicienne intervenant actuellement en poste, vous assurerez des interventions dans les écoles de Dole et du Grand Dole, dans le cadre de conventions établies avec l'Inspection académique et en relation étroite avec la conseillère pédagogique musique du premier degré de l'Éducation nationale ;
- Vous assurerez les cours de jardin et d'éveil musical au sein du C.R.D. (environ 5 heures) ;
- Vous serez amené à coordonner certaines actions en lien avec les enseignants du C.R.D. (interventions dans des projets d'EAC, concerts scolaires en appui de la programmation musicale du C.R.D., parcours découverte des instruments pour les enfants en éveil musical, ...) ;
- Vous pourrez apporter votre expertise dans la mise en place d'actions d'éducation artistique et culturelle « pour tous » (au-delà du milieu scolaire) sur le territoire communautaire.

PROFIL :

- Vous êtes obligatoirement titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) ;
- Vous avez d'excellentes qualités relationnelles et saurez rapidement intégrer l'équipe en place ;
- Vous êtes sensible à d'autres domaines liés à l'éducation artistique et culturelle (différentes esthétiques, danse, théâtre, musée, lecture, patrimoine, ...) ;
- Vous avez des connaissances dans les techniques de la scène (mise en scène, lumière, ...) ;
- Vous êtes autonome, créatif ;
- Une pratique dans l'adaptation des partitions (transcription, instrumentation, utilisation de logiciels d'écriture musicale) serait appréciée.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Temps de travail annualisé, congés durant les vacances scolaires.

Véhicule de service pour les déplacements sur le territoire communautaire.

Rémunération : selon grille statutaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + CNAS

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae + dernier arrêté de situation administrative, le cas échéant) **avant le 10 avril 2023**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Direction des Ressources Humaines
Place de l'Europe
B.P. 89
39108 DOLE cedex
drh@dole.org